



Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud 12 Mai à Marseille

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilletton, **Muriel Blanchard**, Responsable Ressources Humaines, **Clara Rojas**, Interlocutrice Ressources Humaines, **Sébastien Grandsire**, Directeur Délégué de la Post Production.

Votre élu Force Ouvrière présent : Sébastien Lebailly

1/ Point Santé Sécurité :

A/ Suivi des déclarations des Accidents du travail et Equipements de Protection Individuelle (EPI) :

La Direction fait le même constat que vos élus : plus d'une dizaine de déclarations d'accidents du travail relatifs au port de charge et à la manutention en moins d'un an c'est beaucoup trop !

Et cela pose à nouveau la question du port effectif des EPI, sujet malheureusement récurrent dans nos instances. La Direction nous répond s'appuyer sur une campagne d'affichage de sensibilisation et sur la vigilance et la pédagogie des chefs de postes pour inciter chacun au port de ses EPI. **Pour les élus cela n'est pas suffisant, preuve en est les chiffres des accidents. D'autant que l'employeur a l'obligation légale de contrôler le port de ceux-ci.**

Et la question portée par les élus à la Direction de fournir une liste des métiers concernés par le port d'EPI ainsi que la nature de ceux-ci ne trouve pas de réponse non plus. "Une telle liste n'existe pas" affirme Laurence Grandremy à la suite d'un contact avec la Direction de la Santé, de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (DSQVCT).

Enfin, tout le monde s'accorde pour dire que les équipements proposés dans le catalogue AISO (Direction des Achats, Ingénierie et Support Opérationnel) ne sont pas

adaptés. Or à ce jour, il n'est plus possible d'acheter directement ses EPI sans passer par ce catalogue.

L'info F.O : vos élus proposent la mise en place d'un groupe de travail pour établir cette liste et déterminer quels sont les équipements appropriés pour chaque corps de métiers et ainsi les faire figurer au sacro-saint catalogue obligatoire. La Direction ne s'oppose pas... mais ne prend pas les choses en main non plus !

B/ Défibrillateur de Vendargues :

Le devis est validé depuis le 04 Mai pour l'achat d'un nouvel appareil puisque celui en place et en panne depuis des mois est obsolète ! La Direction en profite pour nous signaler qu'aucune obligation légale n'impose la présence de défibrillateur dans nos locaux.

L'info F.O : devis signé ne veut pas dire bon de commande lancé ! Vos élus resteront donc attentifs à la suite donnée à ce devis par le prestataire globalisateur en charge de ce dossier. En effet, le contrat de ce dernier arrive à échéance prochainement. A suivre donc...

2/ Point PAPRIACT et bilan des Assistantes Sociales - Social Direct :

Le bilan des actions menées dans le cadre du PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Améliorations des Conditions de Travail) se fait lors de chaque réunion de révision du DUERP (Document Unique de Prévention des Risques Professionnels).

L'info F.O : cette question visait à avoir une vision large et globale des actions menées dans le cadre de la prévention des risques. Force Ouvrière regrette de n'avoir pas pu faire ce bilan dans cette instance. Mais nous ne laissons pas tomber !

Vos élus ont reçu le document du Bilan des Assistantes Sociales le matin même de l'instance, nous avons refusé sa présentation l'après-midi. Ce point est donc reporté en Juin.

3/ Point Fictions :

A/ Prime de sortie Zone 2 :

Ce sujet est discuté depuis Janvier dernier ! En Mars, la Direction nous a fourni la note de service sur laquelle elle s'appuie pour ne pas verser cette prime de 9€ par jour.

Or cette note contredit l'argumentaire de la Direction ! Qui maintient malgré tout sa position et refuse donc toujours de verser la prime de sortie !!!

Pour rappel, voici ce que nous écrivions en Mars... et qui reste valide.

Note de service du 22 Avril 2016 (extrait)

Le paiement de la prime de sortie à l'acte en zone 2 s'applique sur la totalité des jours de la mission incluant les jours de repos et les jours de repos hebdomadaires pris sur place.

L'info F.O : Très bien cette note mais...elle parle bien de « la totalité des jours de la mission ». Or dans le cas présent la préparation s'est faite en mission à Vendargues !!! Donc la prime est due.

Non c'est Non ! Pour la Direction le sujet est clos.

B/ Tournage du cross-boardé Cassandra & Conditions de Travail :

Sujet également en cours depuis plusieurs instances, le tournage s'est finalement terminé... dans la douleur pour beaucoup de techniciens qui sont allés jusqu'à boycotter la réunion de fin de film.

La Direction nous redit avoir pris contact avec la co-production ainsi qu'au plus haut niveau de la Fiction à France Télévisions. De l'aveu même de Laurence Grandremy : "nous ne savons plus comment faire !". Elle confirme néanmoins qu'elle va répondre au courrier envoyé par les salariés présents sur ce tournage.

L'info F.O : hélas cette dégradation des conditions de travail sur la Fiction est contagieuse puisque les salariés en préparation, rencontrés à Marseille, connaissent le même sort : non prise de décision ou alors très tardivement, réécriture des scénarios permanentes...

Ces coproducteurs sont nos clients et ils sont rois... jusqu'à quand ???

4 / Point Post Production :

Lyon – poste vacant de Mixeur :

Le poste vacant est comblé par un recours à l'intermittence en fonction des besoins. Mais il n'y a pas de baisse d'activité du fait de ce poste vacant nous explique Sébastien Grandsire, Directeur délégué de la Post Production. Malgré tout une réflexion est en cours pour savoir si ce poste sera ou non republié.

L'info F.O : Pour rappel, un poste de mixeur est vacant depuis plusieurs mois à la suite d'un départ en retraite : poste qui n'a pas été republié depuis.

Marseille - départ en retraite imminent et doublure :

Sujet également abordé depuis plusieurs mois, le départ en retraite d'un mixeur en fin d'année et la mise en place d'une doublure pour le pallier et partager les connaissances & compétences acquises par le salarié sur le départ.

Les élus sont informés que la doublure pressentie ne poursuivra pas pour diverses raisons dont certaines personnelles. Là encore une étude est en cours pour publier un poste de Mixeur "à la sortie de l'été"...

Bordeaux :

Les élus informent la Direction qu'ils souhaitent effectuer l'inspection CSSCT de la post-production lors de l'instance de Juin qui aura lieu le mercredi 10. L'inspection devrait se tenir la veille, le mardi 09 Juin. A confirmer.

5/ Point RH :

A/ Paiement des jours fériés non travaillés pour les CDD :

La Direction nous rappelle l'usage en cours pour la majorité des jours fériés : un jour férié non travaillé est indemnisé s'il est encadré par 2 jours travaillés, soit **la veille ET le lendemain dudit jour férié**. En clair et en pratique, dans le périmètre de la Fabrique Sud, les lundis et vendredis fériés de 2026 ne peuvent être indemnisés puisque rares sont ceux qui travaillent le samedi ou le dimanche.

Les élus soulèvent le cas particulier du 1er Mai qui est lui encadré par le Code du Travail. Et qui lui doit être payé pour les salariés travaillant avant et après ce jour sans restriction de date précise. Donc par exemple à tous ceux en contrat sur un même projet jusqu'au 30 Avril et à partir du lundi 04 Mai pour cette année.

Article L3133-5

Le chômage du 1er mai ne peut être une cause de réduction de salaire. Les salariés rémunérés à l'heure, à la journée ou au rendement ont droit à une indemnité égale au salaire perdu du fait de ce chômage.

Cette indemnité est à la charge de l'employeur.

L'info F.O : la Direction s'en étonne et promet de revenir vers nous !

B/ Poste d'IRH en consultation :

Muriel Blanchard et l'intéressée nous confirment le départ de l'entreprise de Clara Rojas, Interlocutrice RH, à la fin Aout 2026. D'où la publication du poste dans la bourse de l'emploi du 30 avril dernier. Nous apprenons également les départs du RRH et de l'IRH du Centre Fabrique Nord.

L'info F.O : bien qu'évoqué sur le ton de l'humour, nous sommes en droit de nous interroger sur la santé, la qualité et les conditions de vie au travail des salariés du service Ressources Humaines de la Fabrique ! Cela interroge aussi sur l'avenir de la Fabrique ! C'est le service RH qui voit en premier comment se profile l'avenir. 4 départs sur 5 postes en 5 mois... **C'est inquiétant !**

Il n'y a pas d'autres mouvements d'entrées-sorties à signaler ce mois-ci à la Fabrique Sud.

6/ Vie de l'Instance :

Les élus demandent à recevoir systématiquement tous les documents fournis par la Direction, qu'ils soient titulaires ou suppléants, présents ou non aux instances. La Direction prend note.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

[stephanie.roumiguere](#)



[virginie.cicero](#)



[sebastien.lebailly](#)



Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus... mais avec des mots gentils 😊

Calendrier des prochaines instances

10 Juin à Bordeaux

08 Juillet à Marseille la Vallée Verte

Option le 31 Aout en visio

16 Septembre à Toulouse

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte